



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22075740***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**16 JUIN 2022**DIVISION MONS
GreffeN° d'entreprise : **0564 943 143**

Nom

(en entier) : **Euro-Multitel SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Rue Pierre et Marie Curie 2 7000 Mons****Objet de l'acte : Désignation d'un commissaire-réviseur**

Extrait du PV de l'Assemblée Générale par voie électronique du 24 décembre 2021

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'avaliser la proposition du CA de désigner Madame Catherine SAEY, représentant SCRL RSM InterAudit, en qualité de commissaire-réviseur pour une durée de 3 ans pour les exercices comptables 2021, 2022 et 2023.

Aucune remarque n'ayant été émise, cette proposition est acceptée à l'Assemblée Générale Particulière du 24 décembre 2021 (consultation électronique).

Dès lors, le mandat de commissaire est confié à la SRL RSM Interaudit pour une durée de 3 ans ; SRL RSM Interaudit a désigné comme représentant Madame Catherine SAEY, réviseur d'entreprises pour l'exercice de ce mandat.

Joël Hancq
PrésidentBernard Gosselin
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/06/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).